



**EGLISE PRESBYTERIENNE CAMEROUNAISE**

**Jeunesse d'Action Protestante et Evangélique**

**CONSEIL NATIONAL**

Tél : (+237) 694 41 54 57 / 698 100 986 / 699 009 044

e-mail: [japebn@yahoo.fr](mailto:japebn@yahoo.fr)



**EXTRAIT DES RESOLUTIONS  
DU CONSEIL NATIONAL DE  
JANVIER 2024**

Yaoundé Orient, du 05 au 06 janvier 2024

Synode Soleil d'Orient, Consistoire Momjepom



## DES PREALABLES



# DES CULTE, QUORUM, TRAVAUX ET EVALUATION

Par lettre circulaire n° 089/L/EPC/JAPE/BN du 19 décembre 2023, modifiée par le communiqué n°001/2024/C/EPC/JAPE/CN du 02 janvier 2024, le Président National de la JAPE, le jeune en Christ **ZOCK Emmanuel**, a convoqué et présidé les travaux du Conseil National ordinaire les vendredi 05 et samedi, 07 janvier 2024 au temple de la Paroisse EPC Yaoundé Orient, du Consistoire Momjepom, Synode Soleil d'Orient, avec pour objectifs d'évaluer l'activité évangélique menée par la JAPE à l'échelle nationale pour l'année 2023 et d'en formuler des perspectives pour l'année 2024.

## **1) Le culte**

Le Président National dirige le culte.

- Lecture Biblique : Psaumes 133 ; Juges 6 : 36 - 40.
- Cantiques : bulu 67 du recueil Bia Ya Kane Zambe
- Prédicateur : JEC ZOCK Emmanuel
- Thème : « **Quel signe montre la présence de Dieu dans ta vie ?** »
- Prière finale : Rév. Pasteur Japhet ETOUA BITHA, Aumônier National
- Nombre de participants : 28 fidèles.

## **2) La vérification du quorum**

Le Secrétaire National, le jeune en Christ **ZANG ZANG Charles Achille**, procède à l'appel des membres du Conseil National aux fins d'examen du quorum. Il en ressort les statistiques suivantes :

- a) Nombre de membres attendus : 63
- b) Présents : 57
- c) Absents : 06, les nommés :

- Conseiller National Judée Shalom : ENEMBINE Cécile
- Conseiller National Yokaduma Shalom : MPORO Moïse
- Conseiller National Ambam : EYIMI ANGA André
- CN Corisco Kribi : TSOUNGUI TSOUNGUI Paul (Permissionnaire)
- Conseiller National Atlantique : BAKEM Désiré (Permissionnaire)
- Conseiller National Eséka : non élu.

**Le Président National constatant le quorum atteint, déclare ouverts les travaux de la présente session ordinaire du Conseil National de la JAPE.**

Outre les membres statutaires du Conseil National sus – énumérés, nous enregistrons les membres des comités permanents, des Divisions Nationales, des Commissions et une quinzaine d'invités.

## **3) Les travaux**

Nous avons reçu tour à tour :

- Le rapport du Président National.
- Les rapports des Présidents des huit (08) Synodes JAPE et de la plupart des Conseillers Nationaux des Consistoires JAPE.



#### **4) L'Evaluation**

**Aperçu général du groupe** : De tous ces rapports, il ressort globalement que la JAPE connaît une stabilité remarquable. Au niveau national, les activités ont été régulièrement menées conformément à la programmation quinquennale. Le Bureau National, le Conseil National ainsi que les comités permanents, les Divisions Nationales et les Commissions s'activent davantage, chacun en ce qui le concerne, pour jouer sa partition dans la seule perspective du progrès du mouvement. La loi de finances 2023 évaluée globalement à la somme de 24.829.759 FCFA, a été exécutée en recettes à la somme de 19.386.591 FCFA soit 78,07%. Tous les huit (08) Synodes JAPE fonctionnent bien autant que faire se peut en dépit de quelques difficultés relevées ça et là.

- a) L'évangélisation** : Elle a été effective par la tenue de toutes les réunions programmées au niveau national, dans les synodes et consistoires. La JAPE compte désormais 40 consistoires, 1035 paroisses, 3694 chapelles avec 3903 jeunes nouvellement inscrits et 1381 jeunes nouvellement convertis.
- b) La Formation** : Elle a connu une embellie significative. Toutes les sessions de formations programmées à tous les niveaux (SENARES, SENAFOF, SERES Synodes et Consistaires) ont effectivement eu lieu. Le Conseil National a cependant déploré l'absence d'un grand nombre de responsables au SENARES et de la majorité des Consistaires au SENAFOF. Les membres actifs et les volontaires étant plus nombreux à ces différentes sessions de formation.
- c) Les projets** : au niveau national, plusieurs projets sont productifs (production et vente des documents et des cartes de membres, pagne JAPE), d'autres en cours de réalisation (Maison de la JAPE) et bien d'autres en études. Des rapports des responsables à la base reçus, il ressort que la plupart de nos organes de base disposent des projets à des multiples phases.

#### **5) De la réception des nouveaux membres du Conseil National**

Le Conseil National, prenant acte et validant les nouveaux bureaux dans certains organes en fin de mandat, a favorablement reçu des nouveaux membres à cette auguste assemblée. Il s'agit des jeunes dont les noms suivent :

##### **a) Les Présidents des Synodes JAPE**

- Synode JAPE Bassa-Cameroun : TONYE Daniel (2023 – 2025)
- Synode JAPE Centre : ENGOYO Gervais (2023 – 2025).
- Synode JAPE Est-Cameroun : MBE Aimé Gérôme (2023 – 2025)
- Synode JAPE Municam : EBA BITOUMOU Christiane (2023 – 2025)
- Synode JAPE Soleil d'Orient : ABONO AROGA Dech. (2023 – 2025)
- Synode JAPE Sud : NGO EYOCK épse NGWE M.M. (2023 – 2025)

##### **b) Les Conseillers Nationaux des Consistaires JAPE**

- Conseiller National Consistoire JAPE Nkol-Mvolan Jérusalem : Jec EDIMA Benjamin (2023 – 2028)
- Conseiller National Consistoire JAPE Kabod Adonai : Jec MASSOLOP Christian Roger (2023 – 2028)



# DES RESOLUTIONS



# I- DES RESOLUTIONS DES COMITES ORDINAIRES

## 1) Comité de correspondances

**R01/01/24** : Du rapport du Conseiller National Béthanie sur l'absentéisme des Responsables aux assises : Que les dispositions du Règlement Intérieur en la matière soient appliquées. Le Conseil National l'adopte.

**R02/01/24** : Du rapport du Conseiller National Nkol-Mvolan Jérusalem sur le défaut de formation des Responsables : Que seul les jeunes formés soient éligibles (Confère RI). Le Conseil National l'adopte.

**R03/01/24** : Du rapport du Conseiller National Nkol-Mvolan Jérusalem à propos de la gestion des cartes de membres : Que seul l'organe qui décharge les cartes de membres soit responsable devant les Financiers du Conseil National. Le Conseil National l'adopte.

**R04/01/24** : Du rapport du Conseiller National Sangmelima sur le non-paiement de la taxe liée à la réception du Forum de la Jeunesse du CEPCA en 2022 : Que le Consistoire Sangmelima s'exécute auprès du comité Finances. Le Conseil National l'adopte.

**R05/01/24** : Du rapport du Conseiller National Djoum Israël sur les difficultés liées au détournement des taxes par les responsables paroissiaux : Que ces derniers soient interpellés pour le remboursement des sommes dûes. Dans le cas contraire, qu'ils soient démis de leurs fonctions et que leurs sessions respectives en soient saisies. Le Conseil National l'adopte.

**R06/01/24** : Du rapport du Conseiller National Metet relativement aux frais d'achat des cartes de membres : Que le Consistoire Metet s'exécute auprès des Financiers Nationaux. Le Conseil National l'adopte.

**R07/01/24** : Du rapport du Conseiller National Palestine Djoum relativement à la doléance sur la baisse des taxes : Que le Consistoire Palestine Djoum travaille à remobiliser les paroisses dites mortes. Le Conseil National l'adopte.

**R08/01/24** : Du rapport du Conseiller National Le Paraclet relativement à la désinvolture des paroisses au paiement des taxes et la non-participation des responsables aux rencontres du consistoire JAPE : Que le Bureau du Synode JAPE Sud fasse des descentes sur le terrain aux fins d'identifier les réelles causes de ce phénomène, d'y apporter des solutions adéquates le cas échéant et que compte rendu soit donné au Conseil en temps opportun. Le Conseil National l'adopte.

**R09/01/24** : Du rapport du Conseiller National Nkoumadjap relativement à la qualité des documents financiers du Conseil National : Que les Responsables Financiers Nationaux traitent ces documents avec sérieux et



minutie pour éviter le discrédit jeté sur les Conseillers Nationaux auprès de leurs organes de base. Le Conseil National l'adopte.

**R10/01/24** : Du rapport du Conseiller National Mvila La Grâce relativement aux mini-conférences : le Conseil n'ayant ni qualité, ni la compétence de d'instruire une juridiction de l'Eglise, que le Bureau du Consistoire JAPE fasse du lobbying auprès du Bureau du Consistoire des Aînés. Le Conseil National l'adopte.

**R11/01/24** : Du rapport du Conseiller National Hosanna la Paix relativement à la réticence de certains responsables et de leurs organes respectifs à appliquer les résolutions des juridictions supérieures : Que le Responsable qui refuse, sans raisons valables, de se conformer aux décisions d'une juridiction supérieure soit démis de ses fonctions et remplacé. Le Conseil National l'adopte.

**R12/01/24** : Du rapport du Président du Synode JAPE Municam relativement à la difficulté de recouvrement des taxes des consistoires pour le Synode JAPE : Cas déjà traité à la précédente résolution. Le Conseil National l'adopte.

**R13/01/24** : Du rapport du Président du Synode JAPE Municam relativement aux primes non payées du concours du meilleur logo FESTINAC 2023 : Que le Bureau National, comme un bon père, appelle le Bureau du Synode JAPE Municam pour trouver un terrain d'entente. Le Conseil National l'adopte.

**R14/01/24** : Du rapport du Conseiller National Mbam relativement au suivi des flux financiers entre le Consistoire Mbam et le Bureau National : Que le Conseiller National se rapproche de la Présidente du Consistoire et de la Trésorière Nationale pour avoir la bonne information. Le Conseil National l'adopte.

**R15/01/24** : Du rapport de la Présidente du Synode JAPE Est-Cameroun relativement au nouveau bureau du synode JAPE, consécutivement à la lettre du Président du Consistoire Nkol-Mvolan ayant pour objet : **« dénonciation des irrégularités relevées au cours de l'élection du nouveau bureau du Synode JAPE Est-Cameroun »** : Point commun posé sur la table, levé par la suite et traité comme suit : **« Que tous les fils et filles du Synode Est-Cameroun se retirent, échangent en toute sincérité sur les problèmes qui les divisent et se réconcilient. »** Le Conseil National l'adopte.

**R16/01/24** : Du rapport du Président National relativement à l'élargissement des pôles d'organisation de la semaine de la jeunesse à certains chefs-lieux de départements : Que le Président National institue des commissions d'organisation de la semaine de la jeunesse dans ces pôles à ce conseil (Kribi, Bafia, Sangmelima,...) Le Conseil National l'adopte.



**R17/01/24** : Du rapport du Président National sur le manquement du Synode JAPE Metet à se conformer à la décision du Conseil National, Session de Janvier 2022, Rapport du Comité Stratégie, Minutes des Conseils Nationaux 2022, page 123, définissant les commodités financières à observer par tous les Synodes, au cours de la visite du Bureau National en leur sein. Que le Synode JAPE Metet s'exécute pour son manquement lors de la visite du Bureau National en nov. 2023. Le Conseil National l'adopte.

## **2) Comité Minutes**

**R18/01/24** : Motions secondées et approuvées que le Conseil National reçoive les registres minutes des différents Synodes JAPE avec les nombres d'exceptions comme suit :

<b>Synode JAPE</b>	<b>Nombre d'exceptions Janv 2023</b>	<b>Nombre d'exceptions Janv 2024</b>	<b>Variation</b>	<b>Rang en Janvier 2024</b>
<b>Babimbi</b>	05	03	-2	1 <sup>er</sup>
<b>Soleil d'Orient</b>	06	03	-3	1 <sup>er</sup> ex.
<b>Sud</b>	06	03	-3	1 <sup>er</sup> ex.
<b>Municam</b>	06	04	-2	4 <sup>e</sup>
<b>Centre</b>	05	06	+1	5 <sup>e</sup>
<b>Metet</b>	10	07	-3	6 <sup>e</sup>
<b>Bassa</b>	10	10	00	7 <sup>e</sup>
<b>Est-Cam</b>	NC	16	+16	8 <sup>e</sup>

**R19/01/24** : Que les Secrétaires se conforment à la méthodologie de rédaction des minutes consignée dans le « **Guide du Responsable** ». Le Conseil National l'adopte.

**R20/01/24** : Que les Synodes Est-Cameroun et Soleil d'Orient changent leurs registres minutes. Le Conseil National l'adopte.

**R21/01/24** : Que le Synode Municam couvre son registre minutes. Le Conseil National l'adopte.

## **3) Comité Fraternité Chrétienne**

**R22/01/24** : Jumelage 2024 adopté sur motion secondée et approuvée par le Conseil National en application des décisions du 7<sup>e</sup> congrès y relatives.

- Bassa – Cameroun // Babimbi
- Municam // Sud
- Centre // Metet
- Soleil d'Orient // Est-Cameroun



#### 4) Comité Foi et Vie

**R23/01/24** : Calendrier des rencontres nationales en 2024 par ordre chronologique adopté sur motion secondée et approuvée par le Conseil National.

N°	Rencontre	Date	Lieu
1	Semaine de la jeunesse 2024	05 – 11 février 2024	Sur toute l'étendue du territoire Camerounais et au Consistoire EPC-Europe
2	Séminaire National des Responsables (SENARES 2024)	21-25 février 2024	Synode Babimbi, Consistoire Kabod Adonai, Paroisse Naftali
3	Festival National des Arts et de la Culture (FESTINAC 2024)	09 – 12 mai 2024	Synode Metet, Consistoire Akonolinga, Paroisse Kodengui Lilian Brook
4	Conseil National ordinaire à mi-parcours	03 août 2024	Synode Babimbi, Consistoire Kabod Adonai, Paroisse Horeb
5	Séminaire National de Formation des Formateurs	06-08 décembre 2024	Synode Municam, Paroisse à déterminer.

**R24/01/24** : **Programmation triennale des Séminaires Nationaux de Formation des Formateurs**, adoptée sur motion secondée et approuvée par le Conseil National.

Edition	Synode	Date	Participants
2024	Municam	06 – 08 décembre 2024	Un jeune par consistoire, l'idéal le Président du comité Formation, les Présidents des Comités Formation des Synodes et les volontaires
2025	Metet	Décembre 2025	Un jeune par consistoire, l'idéal le Président du comité Formation, les Présidents des Comités Formation des Synodes et les volontaires
2026	Bassa-Cam	Décembre 2026	Un jeune par consistoire, l'idéal le Président du comité Formation, les Présidents des Comités Formation des Synodes et les volontaires

**R25/01/24** : **Calendrier des rencontres des Synodes JAPE en 2024**

Synode	SERES & FESTIVAL	ASSISES ORDI.
Babimbi	11-14 avril 2024 à la Paroisse Ekounou (Nsan Nyambè)	20-24 nov. 2024 à la Paroisse Japoma (Adna)



<b>Bassa Cameroun</b>	14-17 mars 2024 à la Paroisse Makak Centre (Consistoire Makak)	13-17 nov. 2024 à la Paroisse Espérance
<b>Centre</b>	14-17 mars 2024 à la Paroisse Nkomo Samarie, (Béthanie)	20-24 nov 2024 à la Paroisse Messa II (Yaoundé)
<b>Est-Cameroun</b>	24-28 avril 2024 à la Paroisse Bertoua Sycomore (Maranatha)	27 nov – 1 <sup>er</sup> déc. 2024 au Consistoire Yokadouma Shalom
<b>Metet</b>	07-11 mars 2024 à la Paroisse Lumière Plus d'Odza (Koum Trinité)	13-17 nov. 2024 à Paroisse Nkongmekak (Nouvelle Jérusalem)
<b>Municam</b>	18-21 avril à la Paroisse Bonamoussadi Silo (Corisco Kribi)	20-24 nov 2024 au Consistoire Ambam
<b>Soleil d'Orient</b>	04-07 avril 2024 à la Paroisse Doundi (Kadey)	20-24 nov 2024 à la Yokaduma JGM (Momjepom)
<b>Sud</b>	06-10 mars 2024 à Mvangane	20-24 nov 2024 au Consistoire Atlantique

### **R26/01/24 : Des thèmes de prière mensuels en 2024.**

<b>Num</b>	<b>Mois</b>	<b>Thèmes de prière</b>
<b>1</b>	<b>Janvier 2024</b>	Le bon déroulement des assises ordinaires des Paroisses JAPE (Trimestrielles)
		Les lépreux
		La nouvelle naissance en Jésus - Christ
<b>2</b>	<b>Février 2024</b>	Le bon déroulement de la semaine de la jeunesse
		Le bon déroulement du SENARES 2024
		Le mariage des jeunes
<b>3</b>	<b>Mars 2024</b>	Les prisonniers
		Le pardon de nos péchés
<b>4</b>	<b>Avril 2024</b>	La pâque
		Les enfants en congés
		Le bon déroulement du FESTINAC 2024
<b>5</b>	<b>Mai 2024</b>	L'union fraternelle et la fraction du pain
		La paix au Cameroun et dans le monde
		Les examens de fin d'année
<b>6</b>	<b>Juin 2024</b>	Les enfants en vacances
		Les malades



7	Juillet 2024	Les conférences générales
		Veufs, veuves et orphelins
		2 <sup>e</sup> Conseil National
8	Août 2024	Les parents
		Les enfants de la rue
		Les rentrées scolaires
9	Septembre 2024	Bon déroulement des assises de fin d'année dans les Paroisses et Consistoires JAPE
10	Octobre 2024	L'harmonie dans nos groupes
		Le bon choix de nos responsables
11	Novembre 2024	Fêtes de fin d'année
		Action de grâce
12	Décembre 2024	Le bon déroulement des travaux de 68 <sup>e</sup> AG/EPC
		Le bon déroulement du 1 <sup>er</sup> Conseil National JAPE

### 5) Comité Civisme et Régulation

**R27/01/24** : Que les rapports des Responsables du Conseil National soient multipliés et distribués au moins à la moitié des membres avant lecture.

**R28/01/24** : Que tout membre du Conseil absent au temple pendant les travaux sans permission du modérateur pour une durée d'une demie heure soit sanctionné.

### 6) Comité Statistiques

**R29/01/24** : Evaluation des statistiques nationales.

Année	Inscrits	Filles	Garç.	Salariés	Elèves /Etudiants Ruraux	Sans emploi	Non com	Officiers de l'église	SE NA RES	CN
2022	28.573	15.442	13.131	5.138	12.535	5596	7981	6.105	520	50/61
2023	32.476	18.026	14.450	5.952	18.617	7688	6600	6.602	712	52/63
Var.	+ 3903	+2584	+1319	+814	+6.082	+2092	-1381	+497		
Obs. générale	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nette augmentation de l'effectif des jeunes de la JAPE : progrès de l'évangélisation, mais des efforts encore à fournir par le comité national d'évangélisation.</li> <li>▪ Les femmes/filles sont visiblement plus nombreuses que les hommes/garçons</li> <li>▪ Le pourcentage des salariés en 2023 est sensiblement égale à 20% contre près de 80% de non-salariés et donc très fort taux de chômage : Interpellation du Bureau National et de la Division Nationale d'Insertion Socioprofessionnelle pour des actions à mener pour juguler la question de chômage à la JAPE.</li> <li>▪ L'effectif des catéchumènes, bien qu'en diminution est encore trop élevé : Interpellation faite aux organes de base pour le changement de statut des jeunes à l'église en membres communicants.</li> <li>▪ La participation des jeunes aux réunions, notamment au SENARES, est en hausse, mais demeure faible au regard de l'effectif général des responsables : Interpellation faite au Comité National de Formation pour améliorer la courbe.</li> </ul>									



## II- DES RESOLUTIONS DES COMITES PERMANENTS

### 7) Comité National de Formation

#### R30/01/24 : Du SENARES 2024.

- **Date et lieu (Rappel)** : 21 – 25 février 2024 à la Paroisse Naftali, Consistoire Kabod Adonai, Synode Babimbi.
- **Enseignements** : conformes à la programmation quinquennale pour l'année 2024 et à celle du DEC/EPC pour 2024 validées par la 67<sup>e</sup> AG/EPC.
- **Facilitateurs JAPE retenus** : Jec<sub>s</sub> Arthur ETOUA NNA, ESSONO EDOU Arsène Gérard, NZIE Jean Edmond, BAKOUBA Alain Noé, BILIGHA BI POUT Pierre, MBARGA Tipane Cyrille, AKAMBA Valère Martial, Tony Samuel OBAM BIKOUE, Marcel Stève ZEMENGUE, FONO ESSI'I Arsène, ZANG ZANG Charles Achille.
- **Budget** : 1.560.000 FCFA

R31/01/24 : Formation continue 2024 : initiation sur l'informatique.

### 8) Comité National Finances et Responsables Financiers Nationaux

#### R32/01/24 : De la loi de Finances 2024.

Le Conseil National adopte le budget de l'exercice 2024 équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

Budget	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes	12.770.156	19.991.634	32.761.790
Dépenses	12.770.156	19.991.634	32.761.790

#### R33/01/24 : Des taxes des Synodes et des Consistoires en 2024.

Le Conseil National, dans le cadre de l'exécution de la loi de finances de l'exercice 2024, adopte les taxes des organes ainsi qu'il suit :

##### 1) Les consistoires JAPE

N°	Zone/Montant (FCFA)	Consistoires	Observations
1	Zone I : 265.000/ Consistoire	Akonolinga, Corisco Kribi, Eséka, Europe, Mbam, Metet, Sanaga, Yaoundé	Les frais de cartes de membres, les dettes antérieures et toutes les autres taxes
2	Zone II 210.000/ Consistoire	Adna, Ambam, Béthanie, Kabod Adonai, La Maritime, Nkoumadjap, Nsan Nyambè	



<b>3</b>	<b>Zone III</b>  <b>147.500/ Consistoire</b>	Atlantique, Duma Zambe, Nkol-Mvolan, Judée Shalom, Kadey, Nkol-Mvolan Jérusalem, Kum Trinité, Makak, Maranatha, Mathias MMM, Palestine Djoum, Sangmelima	liées aux évènements ponctuels ne sont pas intégrés dans les frais exigibles ci-contre
<b>4</b>	<b>Zone IV</b>  <b>100.000/ Consistoire</b>	Djoum Israël, Endam, Foulassi, Lom et Djerem, Momjepom, Mvangane, Nlobo Jérusalem, Mvila La Grâce, Nouvelle Jérusalem, Le Paraclet, Yokadouma Shalom, A.B.B.A., Hosanna La Paix.	

## 2) Les Synodes JAPE : 127.000 FCFA/Synode

### R34/01/24 : Du rapport des Commissaires aux Comptes Nationaux.

- Les Commissaires aux Comptes Nationaux, de commun accord, donnent le quitus de la bonne gestion des ressources de la JAPE au Président National. Le Conseil National l'adopte.
- Les Commissaires aux Comptes Nationaux clôturent tous les comptes pour l'exercice 2023.

## 9) Comité National d'Évangélisation

**R35/01/24** : Thématique évangélique au SENARES 2024.

Le Comité Évangélisation exposera sur un thème évangélique au SENARES 2024. Le Conseil National l'adopte.

**R36/01/24 (Rappel)** : Que le rallye évangélique soit organisé au SENARES et au FESTINAC 2024. De même, la Chorale Classique du Conseil National (CCC) devra également prêter. Le Conseil National l'adopte.

**R37/01/24** : Qu'un partenariat soit négocié et établie entre la JAPE via sa Division Nationale de la Communication et des Relations Publiques et EPC TV pour que celle-ci accorde à la JAPE un espace de communication sur les thématiques évangéliques, les annonces et des programmes qui promeuvent la visibilité du Mouvement. Le Conseil National l'adopte.

## 10) Comité National de Projets

### R38/01/24 : De la Maison de la JAPE

- Que le Président National introduise une correspondance à la 67<sup>e</sup> AG/EPC ayant pour objet « **Demande de morcellement de la parcelle de terrain allouée à la JAPE sur le Titre Foncier mère de Djoungolo**, objet des travaux de construction de la Maison de la JAPE. »
- Que tous les membres de la JAPE délégués de leurs juridictions respectives à la 67<sup>e</sup> AG/EPC se mobilisent par des actions communes



et concertées, pour assurer le suivi du dossier d'objet susmentionné. Le Conseil National l'adopte.

- Qu'une stratégie de sécurisation du site et des matériaux disponibles soit mise en œuvre par le Comité Projets dans l'urgence. Le Conseil National l'adopte.

### **R39/01/24 : De la gestion du Matériel de la JAPE par le Synode Sud**

Que le Synode JAPE Sud s'acquitte pour le compte du présent conseil, de la redevance contractuelle s'élevant à 50.000 FCFA à chaque Conseil National Ordinaire liée à la gestion du matériel informatique de la JAPE par son secrétariat. Le Conseil National l'approuve.

### **R40/01/24 : Du Pagne JAPE**

- Le Conseil National approuve le second stock de pagnes JAPE constitué de 1500 pièces produites et disponibles dès les présentes assises, laquelle production étant conforme aux prescriptions contractuelles en qualité et en quantité.
- **Les pôles de ventes officiels du pagne JAPE**
  - ❖ Paroisse EPC Manoah (Douala) : 694 58 46 85
  - ❖ Trésorière Nationale JAPE (Yaoundé) : 653737795 / 697716531
  - ❖ Boutique Jec Joël OTYA (Yaoundé) : 694215037
  - ❖ Jec ESSAMA Valery (Yaoundé – Douala) : 694035615

**NB : Prix homologué** : 10.000 FCFA/La Pièce.
- Que la Paroisse ADNA (Consistoire Yaoundé/Synode Centre) s'acquitte de la redevance liée à sa dernière production du pagne JAPE de la précédente mandature, laquelle somme due s'élevant à deux cent mille (200.000 FCFA), ce au plus tard au Conseil National ajourné en marge du SENARES 2024, sous peine de poursuites judiciaires conformément à la réglementation en vigueur au sein de notre Eglise et à la JAPE. Le Conseil National l'adopte.

### **R41/01/24 : Des Projets agricoles JAPE**

Le Conseil National approuve et informe tous les jeunes de la mise sur pieds d'une plateforme d'accompagnement des Consistoires JAPE dans la mise en œuvre des projets agricoles en partenariat et en collaboration avec une Institution de la place spécialisée dans le financement desdits projets. Que le Comité National de Projets fasse une communication sur la question au SENARES 2024.

### **R42/01/24 : De la production des gadgets de la JAPE par les Synodes JAPE**

- Que la taxe liée à l'exclusivité de production des gadgets de la JAPE par les Synodes JAPE abritant les rencontres nationales (SENARES, FESTINAC, SENAFOF, Conseils Nationaux) soit revue à la somme de **dix**



**mille (10.000 FCFA).** Ladite somme devra être reversée à la Trésorerie Nationale contre reçu avant toute vente du produit.

- Aussi, tout jeune à titre individuel ou tout autre organe (consistoire, paroisse, chapelle) se prêtant au même exercice entrepreneurial est soumis à la même disposition ci-dessus énoncée et devra préalablement se faire identifier par le comité national de projets qui lui en délivre quitus et code. Le Conseil National l'adopte.

## **11) Comité National de Stratégie**

### **R43/01/24 : De la dette du Consistoire JAPE Béthanie au Conseil National**

Que le Consistoire JAPE Béthanie règle l'entièreté de sa dette vis-à-vis du Conseil National. Le Conseil National l'approuve.

### **R44/01/24 : Du processus de passation de service entre Bureaux sortant et entrant de tout organe à la JAPE au terme d'un mandat :**

Que les passations de service dans tout organe de la JAPE (de la chapelle au congrès) se fasse selon le processus ci-après :

#### **1) Les Responsables**

- Le Président sortant remet à l'entrant le drapeau, le cachet et éventuellement l'écharpe lorsque celle-ci est un patrimoine de l'organe.
- Le Secrétaire sortant cède à l'entrant le ou les registre (s) minutes, les cahiers des comités, les archives et tout autre document ou matériel en sa possession relevant de sa compétence.
- Le Trésorier entrant reçoit du sortant le patrimoine financier et matériel ainsi que tous les documents comptables.

#### **2) Le Procès-verbal**

Il est co-signé des Présidents entrant, sortant et l'Aumônier de l'organe. Il présente la situation générale de l'organe, singulièrement les actions et dossiers en instance, l'état financier et le patrimoine dans son ensemble.

#### **3) De l'Autorité qui dirige la passation de service :**

L'Aumônier de l'organe dirige la cérémonie de passation de service de la Paroisse au niveau national. A la chapelle, le Président Paroissial conduit ladite cérémonie entre Présidents Actifs sortant et entrant.

**R45/01/24 :** Que les comités Evangélisation, Formation et Projets à tous les niveaux, déclinent chacune de leurs activités en objectifs chiffrés et résultats à atteindre. Le Conseil National l'adopte.



### III- RESOLUTIONS DES COMISSIONS

#### 1) Commission Technique Nationale d'Organisation FESTINAC 2024

##### **R46/01/24 : Des Thème et Objectifs du FESTINAC 2024.**

- **Thème FESTINAC 2024** : « Jeunesse, fraternité chrétienne et engagement dans la promotion de l'intérêt général. » Psaumes 133
- **Objectif FESTINAC 2024** : Faire du FESTINAC un cadre d'épanouissement et d'expression de talents des Jeunes, afin de galvaniser les SYNODES à trouver un réel intérêt à y prendre régulièrement et massivement part et mettre sur pied un plan post FESTINAC de suivi et d'accompagnement des lauréats.

##### **R47/01/24 : Des thèmes chorale et danse du FESTINAC 2024.**

- Ballet moderne : « j'attends ma part » de Lucky 2+
- Classique : sur le thème de l'année adopté par la 67<sup>e</sup> AG/EPC
- Danse patrimoniale : sur le thème annuel 2024 du comité Foi e Vie « concilier : vérité, justice et réconciliation » Eph 4 : 1-3.
- Sketch : sur le thème annuel du comité civisme et régulation 2024 : « Jeune de la JAPE et le respect des engagements » Réf. Act 5 : 1-5 ; Dt 27 :10 ; Tite 3 : 1.
- Le Mangambe sur le thème annuel 2024 du comité saint sacrifice à Dieu : « les récompenses du sacrifice à Dieu » Réf. : Mt 23 : 23.
- Le chant patriotique sur le thème de la semaine de la jeunesse 2024. Rythme makossa.
- L'Enyengue sur le thème annuel 2024 du comité charité chrétienne : « Les actes caritatifs ». Réf. : Jacques 1 : 27 ; 1 Timothée 6 : 18 ; Proverbes 19 : 17

##### **R48/01/24 (Rappel) : Listing des jeux et concours pour le FESTINAC 2024.**

- **Jeux de société** : Ludo, Damier, Scrable, Songho, rallye évangélique.
- **Autres concours** : The Voice JAPE (masculin : Charles ALAO, Titre : Ferme jusqu'au bout // Féminin : Sanzy Viany, Titre : Tu me positionne), Miss, Master, Art culinaire, œuvre d'art dessin, concours bibliques écrits et fouille, humour, connaissance de la Bible, culture générale (connaissance JAPE, connaissance EPC), mémo catéchisme de l'EPC, connaissance des cantiques, jeu des sourds muets (trouver le mot), Baccalauréat, meilleur fans club.
- **Activités sportives** : Football masculin, Football féminin, Basketball masculin, Basketball féminin, tennis de table masculin et féminin, Athlétisme 100m masculin et féminin, 400m masculin et féminin, 400m dames.



## **R49/01/24 : Ressources Financières FESTINAC 2024.**

- **Budget du FESTINAC 2024** : 8.220.000 FCFA
- **Ressources de Financement** : 80.000 FCFA/Synode, 10.000 FCFA/Consistoire, 1000 FCFA/Festivalier, Diaspora et Aides diverses.
- Que les contributions des Synodes et des Consistoires parviennent au CTON/FESTINAC au plus tard au SENARES en février 2024.
- Que les jeunes aident la CTO dans la distribution des demandes de financements, en indiquant les facilités qu'ils ont auprès des PTF identifiés.
- Que le Président National mette à la disposition de la CTO le vidéo projecteur dès la fin du SENARES, pour permettre à la Sous-commission communication d'apprêter certaines présentations.
- Que le Conseil National autorise pendant le festival le port des polos, T-shirts et survêtements du FESTINAC au regard du caractère essentiellement animation de l'évènement, afin de permettre à la CTO de se faire une poche de recettes dans la rubrique vente de gadgets, en même temps que cela constitue un moyen de branding de l'évènement. La tenue conforme sera exigée au Culte d'ouverture et de clôture.
- Qu'un appel à manifestation d'intérêt soit lancé auprès des jeunes volontaires pour soutenir les prix à attribuer aux Synodes.

### **2) Commission Nationale d'Ethique**

Afin de lutter efficacement contre les déviances sociétales observées, le Conseil National adopte les stratégies ci-après :

**R50/01/24** : En tant que jeune chrétien, que la Bible soit la boussole de tous et que nos actes témoignent de notre attachement à Dieu.

**R51/01/24** : Pour les jeunes se livrant aux pratiques homosexuelles, une fois cela découvert, que des mesures d'accompagnement soient mises sur pieds afin de les aider à changer de camp. Au cas où cela s'avèrerait inefficace, que les sessions de leurs paroisses respectives soient saisies.

**R52/01/24** : La liberté étant le respect de la loi qu'on s'est prescrite, que les dirigeants des organes mettent désormais un accent particulier sur le port de la tenue conforme lors des réunions et que les contrevenants soient simplement expulsés du temple.

**R53/01/24** : La JAPE disposant d'un potentiel énorme dans tous les domaines, que les organes qui s'exposent au phénomène de mercenariat soient éliminés des disciplines où les mercenaires ont été identifiés.



**R54/01/24** : Que le cérémonial de levée du drapeau de la JAPE soit mené le plus simplement possible dans le respect des canons prescrits par la doctrine de notre Eglise.

**R55/01/24** : Que l'appellation « congrès » concernant le pagné JAPE soit bannie de nos langages car la sortie du pagné n'est pas conditionnée à la tenue du congrès.

**R56/01/24** : Pour les infractions observées lors des processus électoraux, que les jeunes fassent preuve de plus de vigilance et qu'ils dénoncent tout cas de fraude dûment constaté en violation des dispositions réglementaires en la matière.

**R57/01/24** : Que le jeune surpris dans un état d'ivresse ou présent dans un débit de boisson pendant la tenue des travaux de la JAPE soit rappelé à l'ordre par le comité directeur de l'organe concerné et sanctionné selon les dispositions réglementaires en la matière au cas où le rappel à l'ordre s'avèrerait inefficace.

**R58/01/24** : Thèmes des enseignements mensuels de morale à observer lors des rencontres hebdomadaires des chapelles : confère Livret des enseignements bibliques.

### **3) Commission d'élaboration du livret des études JAPE 2024**

**R59/01/24** : Le Conseil National adopte les thématiques mensuelles des études de la JAPE 2024 comme suit (travaux conjoints commission d'élaboration du livret des études bibliques et commission nationale d'éthique consignés dans un manuel) :

N°	Mois	Commission Etudes Bibliques	Commission Nationale Ethique	Thèmes hebdo. de Prière
1	Février 2024	La jeunesse	Bénéficier du salut dans l'écoute de la parole	Prières : - En liaison aux thématiques abordées - Les thèmes du comité Foi et Vie - Les 40 Consistoires JAPE - Les 08 Synodes JAPE - Les 11 membres du Bureau National JAPE
2	Mars 2024	La foi	Homosexualité, les conséquences néfastes	
3	Avril 2024	L'amour	La tenue vestimentaire du chrétien	
4	Mai 2024	L'amour	L'abus de l'alcool, un danger pour la vie	
5	Juin	La sanctification	Jeux de hasard et leurs méfaits	
6	Juillet 2024	La vie éternelle	La glorification de Dieu à travers notre tenue	
7	Août 2024	L'évangélisation	Le danger des sectes	
8	Sept. 2024	Le Saint Esprit	Les effets néfastes de la prostitution	
9	Oct. 2024	L'équité	Le respect du temple	
10	Nov. 2024	La providence divine	Le respect du pasteur	
11	Déc. 2024	Action de grâce	Le respect des responsables	
12	Janv. 2025		Le respect des engagements	



## IV- RESOLUTIONS DES DIVISIONS NATIONALES

### 1) Division Nationale de la Communication et des Relations Publiques

**R60/01/24** : Que la médiatisation de tous les évènements de la JAPE Nationale soit accentuée en 2024 avec la mise à contribution de tous les supports de communication et le maintien des contacts avec les traditionnels.

**R61/01/24** : Que l'image de la JAPE soit davantage promue à travers la qualité de tous visuels véhiculés sur notre mouvement.

**R62/01/24** : Que la définition d'une stratégie de communication nationale efficace visant l'évangélisation de la jeunesse en particulier et la société en général soit finalisée.

### 2) Division Nationale de Promotion et d'Insertion Socioprofessionnelle des Jeunes

**R63/01/24** : Que tous les promoteurs du forum JAPEMPOIS soient intégrés et considérés comme membres de la Division Nationale de la Promotion et d'Insertion Socioprofessionnelle pour une vision d'ensemble.

**R64/01/24** : Qu'une Foire – Emplois Jeunes de la JAPE soit organisée tous les ans avec la participation de tous les Synodes JAPE.

**R65/01/24** : Que l'organisation de la fête nationale de la Jeunesse soit l'occasion de permettre aux jeunes de valoriser leur savoir-faire dans leurs synodes et que la semaine de la jeunesse soit sous la coordination de la Division Nationale de la Promotion et d'Insertion Socioprofessionnelle en collaboration avec les pôles.

**R66/01/24** : Que les Financiers allouent dans la loi de finances 2024, un budget à la Division Nationale de Promotion et d'Insertion Socioprofessionnelle des Jeunes pour l'organisation de la semaine FOIRE ET ENTREPRENEURIAT JEUNES.

**R67/01/24** : Que le dossier de demande d'accord de partenariat entre la JAPE et le Centre de Formation Professionnelle My Project introduite par le jeune Xavier MPEGNA, Promoteur de ladite structure, soit davantage étudié avec minutie par la Division Nationale de Promotion et d'Insertion Socioprofessionnelle des Jeunes et que compte rendu assorti de propositions concrètes soit donné au conseil national en marge du SENARES 2024.



**R68/01/24** : Des thèmes des comités 2024

<b>N°</b>	<b>Comité</b>	<b>Thème</b>	<b>Références</b>
1	<b>Foi et Vie</b>	Concilier : vérité, justice et réconciliation	2 Cor. 5: 17
2	<b>Fraternité Chrétienne</b>	Jeunesse, fraternité chrétienne et engagement dans la promotion de l'intérêt général	Psaumes 133
3	<b>Evangelisation</b>	Méthodes pratiques d'évangélisation via les réseaux sociaux	Romains 15 : 18
4	<b>Charité chrétienne</b>	Actes caritatifs	Jacques 1 : 27 1 Tim. 6 : 18 Prov. 19 : 17
5	<b>Civisme et Régulation</b>	Jeune de la JAPE et respect des engagements	Actes 1 : 1-5 Deut 27 : 10 Tite 3 : 1
6	<b>Saint-Sacrifice à Dieu</b>	Les récompenses du sacrifice à Dieu	Math. 23 : 23



## V- DES NOMINATIONS ET ELECTION DES NOUVEAUX RESPONSABLES

### 1) Des nominations

**R69/01/24** : Le Président National procède aux nominations des Responsables dans les comités permanents et commissions ainsi qu'il suit, les mandats des précédents étant arrivés à expiration :

N°	COMITE/COM/DIV	N°	COMPOSITION	
			FONCTION	NOMS ET PRENOMS
<b>COMITES PERMANENTS</b>				
I	Evangélisation (2024-2026)	1	Président	Luc Arsène NGWE
		2	Membres	ESSAMA Valery
		3		MEBIA Ariste
		4		BIBOUM Suzanne
		5		NEHEMIE NGAN
			Coordonnateur	<b>VPN2/JAPE</b>
II	Formation (2024-2026)	1	Présidente	Anne Solange MBOCK
		2	Rapporteur	EKOTTO BINDOM Ulrich
		3	Membres	NWATSOCK Francis
		4		NNA Jules Ferrand
		5		NKOUNGA SAPH Hervé A.
			Coordonnateur	<b>SN/JAPE</b>
III	Stratégie (2024-2026)	1	Président	ESSIANE E. Charlot
		2	Membres	ASSEN Mireille
		3		BAKEM Désiré
		4		NGOCK Emile Bernard
		5		AZOLA A. Florent
			Coordonnateur	<b>CBN1/JAPE</b>
IV	Projets (2024-2026)	1	Président	ETOUA NNA Arthur
		2	Membres	ONGUENG MFOM M. Kévin
		3		BONJE BILONG Jean C.
		4		ONDOUA ZE Antoine D.
		5		MEDOU Daniel
			Coordonnateur	<b>VPN1/JAPE</b>
V	Finances (2024-2026)	1	Président	DOUNAH NVETOU Fabrice
		2	Membres	ZILLI Yves
		3		MBOCK Daniel
		4		MIMBOE Jacques Elsie
		5		ASSET ADA Majolie
			Coordonnateur	<b>CCN1/JAPE</b>

COMMISSIONS PERMANENTES				
VI	Cabinet Civil (2024-2026)	1	Directeur	GWET Albert
		2	Membres	SA'A Bertrand
		3		ASSEN ABOURI Nelly
		4		RIKAM Guy
		5		NGNATHOU Frédéric
VII	Secrétariat Particulier (2024-2026)	1	Chef/SP	BILONG Louis Austain
		2	Membres	NGUELE MIMBANG
		3		MBONG ONDOUA Rosalie
		4		ESSONO Pierrick Lionel
		5		MBOCK Danielle Marielle
		6		BOUMBE MAKANG
		7		Eric Michel NKOUMOU
VIII	Protocole National (2024-2026)	1	Chef/PN	André ZINTSEM
		2	Membres	SALLA Gustav
		3		BIYO'O Paul
		4		BIDIAS Junior
		5		ONDOUA Lejoly
		6		MEBA'A ZO'O Gilles Trésor
		7		MPIYE MEDJAS Joshua L.
			Coordonnateur	VSN/JAPE
IX	Conseillers Spéciaux (2024-2026)	1	Membres	MOUKON Jean Bertin
		2		BAKOUBA Alain Noé
		3		ENDONG Hervé
		4		OYONO Alain Hervé
		5		NTIMENA Francis
X	Conseillers Techniques (2024-2026)	1	Membres	SYMBE Simon Monique
		2		EKO A. épouse ATANGANA
		3		BABAN à ZOCK
		4		BIABACK Gabriel
		5		MEZOE Marie Solange
XI	Consultants (2024-2026)	1	Membres	BOMBE Elysée
		2		DJOL Zacharie
		3		NSOM Martine Claude
		4		NWATSOCK Francis
		5		ESSONO EDOU Arsène
XII	Secrétariat Technique National (2024-2026)	1	Chef STN	AYABA NDONGO Lionel J.
		2	Infographe 1	MENGOUM ABESOLO F. S.
		3	Infographe 2	MVONGO Placide
		4	Membres	MOUNE Jacques Cyrille T.
		5		EBIA NDINDA Georges A.
		6		MINSONE Justine
		7		MVONDO Arielle



		8		NYOUM Jacques
		9		EFFA Babette
		10		MANGA Paul
		11		ABOLO Eric Divany
		<b>Coordonnateur</b>		<b>SN/JAPE</b>
<b>LES DIVISIONS NATIONALES</b>				
XIII	<b>DIVISION NATIONALE DES SYSTEMES D'INFORMATIONS (2024-2026)</b>	1	<b>Chef/DIV</b>	Ulrich Hatmann KOMBEUL
		2	<b>Rapporteur</b>	NNA Israël
		3	<b>Membres</b>	MOUKON Damien
		4		EKAKA Germain
		5		ONDO Peguy Deschanel
		6		EZO'O Yvan
		7		NDAPTJE Guérin
		<b>Coordonnateur</b>		<b>CCN2/JAPE</b>
XIV	<b>DIVISION NATIONALE DE PROMOTION ET D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE DES JEUNES (2024-2026)</b>	1	<b>Chef/Div</b>	NYEMBE Jacques Jourdain
		2	<b>Rapporteur</b>	NNA Israël
		3	<b>Membres</b>	MENZEMEZAM Ghislain M.
		4		AKOULOU ZE Armel
		5		ELLA MVONDO Alexys
		6		MBALLA Suzanne Line
		7		NKOYA KANGA Arsène
		8		DJOUDJOUA Bienvenu
		9		EDIMA Bienvenu
		10		ONDOUA ZE Jean Dimitri
		11		EKOMAN Jean Marc
		12		BAYIKE Charlie
		13		MBE Aimé Gérôme
		<b>Coordonnateur</b>		<b>CBN2/JAPE</b>
XV	<b>DIVISION NATIONALE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES (2024-2026)</b>	1	<b>Chef/Div</b>	EKOTTO BINDOM Ulrich
		2	<b>Membres</b>	AKONO MBIDA Georgette
		3		IMANDY Marie Françoise
		4		NDO Natacha
		5		BIN Lesly
		6		OTYA Joël
		7		MBIDA Stéphane
		8		MAHOP Dorothee
		9		NDAPJE Guérin
		<b>Coordonnateur</b>		<b>SN/JAPE</b>
<b>POLES D'ORGANISATION DE LA SEMAINE DE LA JEUNESSE (2024-2026)</b>				
XVI	<b>Pôle Yaoundé</b>	1	<b>Chef/Pôle</b>	BIKIM Nöelle
		2	<b>Membres</b>	Tous les PP Yaoundé
	<b>Pôle Douala</b>	1	<b>Chef/Pôle</b>	ENDONG Hervé
		2	<b>Membres</b>	Tous les PP Douala



Pôle Garoua	1	<b>Chef/Pôle</b>	NNANGA Armel Macaire
	2	<b>Membres</b>	Tous PP Garoua
Pôle Maroua	1	<b>Chef/Pôle</b>	EKAKA Germain
	2	<b>Membres</b>	Tous PP Maroua
Pôle Ngaoundéré	1	<b>Chef/Pôle</b>	MEKA René
	2	<b>Membres</b>	Tous PP Ngaoundéré
Pôle Bertoua	1	<b>Chef/Pôle</b>	MEBIA Ariste
	2	<b>Membres</b>	Tous les PP Bertoua
Pôle Ebolowa	1	<b>Chef/Pôle</b>	ANDONG Hilaire
	2	<b>Membres</b>	Tous les PP Ebolowa
Pôle Buea/Limbé	1	<b>Chef/Pôle</b>	METOU'OU Conti
	2	<b>Membres</b>	Tous les PP Buea et Limbé
Pôle Bafoussam	1	<b>Chef/Pôle</b>	MOUDON Marc
	2	<b>Membres</b>	Tous les PP Bafoussam
Pôle Kribi	1	<b>Chef/Pôle</b>	EBUA Johnson NSANG
	2	<b>Membres</b>	Tous les PP Kribi
Pôle Sangmelima	1	<b>Chef/Pôle</b>	MEBA'A ZO'O Gilles Trésor
	2	<b>Membres</b>	Tous les PP Sangmelima

## 2) De l'Election du VPN2

**R70/01/24** : Comme suite aux résolutions du Conseil National ordinaire d'août 2023, l'Aumônier préside l'élection au Conseil National du Vice-Président National N°2. Au terme du processus, le jeune en Christ **MBEH Georges**, du Synode Babimbi, Consistoire Adna, est élu **Vice-Président National N°2** par acclamations, mandat 2024-2026.

**R71/01/24** : Ajournement des travaux

Motion secondée et approuvée d'ajourner la réception des rapports :

- Des comités : charité chrétienne, évaluation.
- De la Division Nationale des Systèmes d'Informations.

Au Conseil National extraordinaire en marge du SENARES 2024.

C'est sur cette dernière action que s'est achevé le Conseil National ordinaire des 05 et 06 janvier 2024 à Yaoundé Orient, prenant ainsi le prochain rendez-vous le vendredi 23 février 2024 à la Paroisse Naftali dans le cadre des assises ajournées en marge du SENARES 2024 s'il plaît à Dieu.

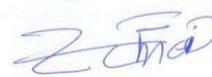
Nous chantons le cantique bulu N°215 du recueil BIA YA KANE ZAMBE et le Rév. Pasteur Japhet ETOUA BITHA, Aumônier National bénit l'assistance.

LE SECRETAIRE NATIONAL



ZANG ZANG Charles Achille

LE PRESIDENT NATIONAL,

ZOCK Emmanuel

